

MAIRIE DE LES MESNEUX
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 JUIN 2017

L'An deux mil dix Sept, le 30 juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESSOY Anny, Maire de la Commune. (Date de la convocation : 27 juin 2017)

PRESENTS (es) : Mesdames MOINDJIE, DESSOY, DEVILLE, TILLY
Messieurs ARZILLIER, LECLERC, BINET, GOURDIER, GILLET, BAUDOU, FERY

ABSENTS (es) : M. PIGER, Mme CAILLAT (Pouvoir à M. GOURDIER), M. LE BOT (Pouvoir à M. ARZILLIER), M. SEVERIN (Pouvoir à Mme DESSOY)

Monsieur Jérémie BAUDOU a été nommé secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 06 juin est lu et adopté à l'unanimité.

Elections des délégués et des suppléants du conseil municipal en vue des élections sénatoriales

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 24 septembre 2017 et qu'il convient de désigner 3 délégués et 3 suppléants. Mme DESSOY Anny, M. GOURDIER Bertrand et M. ARZILLIER Michel ont été élus délégués et M. GILLET Jean-Pierre, Mme MOINDJIE Valérie, M. BAUDOU Jérémie ont été élus suppléants.

Communauté Urbaine

Madame le Maire fait un compte-rendu du Conseil Communautaire du 29 juin 2017 et donne lecture de son intervention relative au projet de regroupement scolaire prévu sur la commune d'Ecueil.

Rapport des commissions

- Commission vie locale : Présentation et acceptation du devis de la crèche lumineuse qui sera située devant l'Eglise à Noël, sur une hauteur de 2 mètres et une largeur de 2.70 mètres.
- Commission sociale : Un courrier a été adressé aux personnes de plus de 75 ans recensées et concernées par le plan canicule. Les permanences de la commission sont à définir.
- Commission communication : le bulletin municipal est finalisé et sera distribué prochainement.

Questions diverses

L'activité « gymnastique » qui avait lieu le jeudi dans la salle des fêtes sera désormais le mardi à partir de la rentrée de septembre 2017.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL, le lundi 04 septembre 2017

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 04 juillet 2017 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

LES MESNEUX, le 30 juin 2017
LE MAIRE,